

La société chilienne accueille avec suspicion la condamnation d'indiens Mapuches



La récente condamnation au Chili à perpétuité de deux indiens Mapuches pour le présumé assassinat d'un couple de latifundiaires en 2013 au cours d'un incendie met de nouveau sur le devant de la scène le vieux problème de cette communauté indienne, la plus grande de ce pays austral, mais poursuivie, criminalisée et dépouillée de ses terres ancestrales.

C'est pour ce motif que l'indien Mapuche Celestinoo Córdoba fait, depuis trois mois, une grève de la faim dans le pénitencier de Temuco, dans le sud du Chili où il purge 18 ans de prison.

Maintenant, les frères José et Luis Tralcal, qui ont proclamé leur innocence à maintes reprises, sont aussi condamnés pour le même fait que la justice qualifie d'actes de terrorisme. N'oublions pas que cette communauté se voit appliquer la loi antiterroriste, qui cherche à transformer ses membres, devant l'opinion publique, en délinquants et criminels.

Cette loi, l'un des tristes héritages de la dictature sanglante de Pinochet, a été appliquée de façon arbitraire contre les Mapuches, qui seules ont ce qui leur appartient de droit comme l'ont reconnu des organismes internationaux.

En 2013, au cours de sa visite au Chili, le Rapporteur Spécial de l'ONU sur les droits de l'Homme, Ben Emmerson, a assuré que dans ce pays austral il n'y a pas de terrorisme raison pour laquelle il serait bon de s'abstenir d'avoir recours à cette loi contre les Mapuches.

C'est en 1984 que la dictature militaire de Pinochet a promulgué cette loi pour poursuivre et éliminer les opposants. Sept ans après, le délit d'incendie y a été ajouté. De nombreuses violations des droits humains ont été commises en vertu de cette loi.

C'est pourquoi, la condamnation des frères José et Luis Tralcal éveille la suspicion au sein d'une société qui a vu comment des affaires judiciaires ont été montées de toutes pièces contre des membres de cette communauté, dépouillés de leurs territoires par les grandes transnationales.

L'affaire la plus récente a été la dite Opération Ouragan, mise en marche par les Carabiniers en 2017 et au cours de laquelle des preuves ont été fabriquées pour inculper des dirigeants mapuches.

De fait, 8 leaders de cette ethnie ont été arrêtés sous l'accusation d'association illicite terroriste, accusés d'avoir provoqué des incendies.

Une fois arrêtés, l'on a avancé comme preuves des conversations entre les accusés obtenues soi-disant après la saisie de leurs portables et dans lesquelles ils évoquaient la possibilité de faire entrer des armes depuis l'Argentine.

Initialement, le Parquet a accusé ces Mapuches de l'incendie de camions et de machines agricoles dans le Sud du pays dans les localités de Lautaro, de Temuco et de Padre Las Casas.

Mais au fur et à mesure que le procès avançait, les doutes commençaient à apparaître et le Parquet a demandé plus de preuves aux Carabiniers. La force de sécurité a avancé l'argument selon lequel il a refusé de remettre l'information. L'affaire a été close et une nouvelle enquête a été ouverte contre les Carabiniers, plongés dans un scandale pour le détournement de 44 millions de dollars.

Tous ces antécédents éveillent des doutes sur l'affaire de la mort des latifundiaires, mort dont on accuse les deux dirigeants Mapuches et c'est que, historiquement, ce peuple, avec une forte identité, et qui maintient vivante la plupart de leurs traditions et sa langue, a été le groupe social le plus discriminé, pauvre et marginalisé du Chili.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/especiales/comentarios/164497-la-societe-chilienne-accueille-avec-suspicion-la-condamnation-dindiens-mapuches>



Radio Habana Cuba